



REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 18 décembre 2025

Délibération n°2025-52 –Adhésion au service « intervention et conseil en informatique » proposé par le CIG

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 18 décembre 2025, le Conseil Municipal de la Commune de Vauhallan, légalement convoqué le samedi 13 décembre 2025, s'est assemblé en salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Bernard GLEIZE, Maire de Vauhallan.

Nombre de conseillers :	Exercice :	Présents :	Votants :
	19	11	14
Présents :	Bernard GLEIZE, Pascal NAWROCKI, Vincent PAIN, Geneviève SHATER, Alain SCHMITT, Guy HALGAND, Lina LEMARIE, Olivier MUSY, Hélène MORONVALLE, Marianne PERDRIJAT, Nicolas RICHARD		
Représentés :	Taoues COLL donne pouvoir à M. SCHMITT, Edwige BONNEFOY donne pouvoir à Marianne PERDRIJAT, Dominique DUMAS donne pouvoir à Mme SHATER		
Absents :	Fabrice NOURY, Bénédicte ALLENET, Eric MORISSET, Marie MAERTENS, Marie GALANO		
Secrétaire :	Vincent PAIN		

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la proposition du CIG de faire bénéficier les communes adhérentes à un service « intervention et conseil en informatique »,

Vu le projet de convention avec le CIG,

Considérant que Vauhallan ne dispose pas, en interne, de compétences en informatiques,

Considérant l'intérêt pour Vauhallan de pouvoir bénéficier de conseils d'experts, notamment pour renouveler son parc informatique, indépendamment de l'entreprise qui dispose du contrat de maintenance,

Vu le rapport de Monsieur le Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Article 1 : décide d'adhérer au service « intervention et conseils en informatique » proposé par le CIG,

Article 2 : autorise M. le Maire à signer la convention afférente.



Bernard GLEIZE,
Maire de Vauhallan